



Chaire en fiscalité et en finances publiques

Bulletin de veille

26 septembre 2017



QUÉBEC/CANADA

CENTRE SUR LA PRODUCTIVITÉ ET LA PROSPÉRITÉ

J. Deslauriers, B. Dostie et al., « [Réforme de la taxe sur la masse salariale : preuves empiriques](#) », Septembre 2017, 19 p.

Le gouvernement québécois pourrait s'inspirer de l'abolition de la taxe sur le capital pour éliminer progressivement la taxe sur la masse salariale

Chaque année, le gouvernement du Québec prélève d'importants revenus auprès des entreprises par le biais de la cotisation au Fonds des services de santé (FSS). Mieux connu sous le nom de taxe sur la masse salariale, cet outil fiscal est souvent perçu comme un moyen efficace pour assurer la participation des entreprises à l'effort fiscal de la province.

En s'appuyant sur les données fiscales de millions d'entreprises et de travailleurs canadiens sur plus de dix ans, les chercheurs du CPP ont toutefois constaté qu'une partie non négligeable de la facture était dans les faits refilée aux travailleurs. « En mesurant l'impact de la cotisation au FSS sur la croissance des salaires des travailleurs au Canada, nous avons observé que le prélèvement d'une taxe sur la base de la masse salariale des entreprises se répercutait directement sur la

croissance des salaires, précise Robert Gagné. En moyenne, chaque point de pourcentage de taxation prélevé sur la masse salariale des entreprises réduirait la croissance des salaires de 0,47 point de pourcentage par année. »

S'il s'agit d'un constat préoccupant, considérant la charge fiscale déjà assumée par les travailleurs québécois, le transfert qui s'opère pourrait avoir des effets particulièrement pernicieux. Contrairement à l'impôt des particuliers où les taux d'imposition progressent en fonction de la rémunération, aucune balise n'assure que le transfert de la cotisation au FSS s'effectue en respectant le principe de progressivité fiscale. Du coup, les travailleurs les moins mobiles – faute de qualification et d'expérience – pourraient être plus durement touchés.

FINANCES QUÉBEC

Finances Québec, « [Impacts économiques du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre au Québec](#) », Août 2017, 48 p.

Le SPEDE assurerait environ 14 % des réductions des émissions totales de GES nécessaires pour atteindre la cible du Québec en 2030

Ces dernières années, l'utilisation de la tarification du carbone, sous la forme principalement de

taxes sur le carbone ou de systèmes d'échange de droits d'émission, s'est accrue au niveau mondial.

En effet, selon la Banque mondiale, la part des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) assujettie à la tarification du carbone est passée de 3,9 % en 2007 à 14,6 % des émissions totales en 2017.

Le Québec s'est fixé une cible de réduction des émissions de GES de 37,5 % en 2030 par rapport à leur niveau de 1990.

Parmi les moyens utilisés afin d'atteindre ses objectifs de réduction des GES, le Québec a privilégié un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) qui est entré en vigueur en 2013 et qui couvre près de 85 % des émissions totales de GES de la province.

INSTITUT C.D. HOWE

A. Aptowitz, « [No Need to Reinvent the Wheel: Promoting Donations of Private Company Shares and Real Estate](#) », 12 septembre 2017, 9 p.

Des règles fiscales préférentielles pour les dons de bienfaisance d'actions d'entreprises privées et d'immeubles favoriseraient la charité au Canada

For several years, voices in the charity community have been advocating for change to the regime by which private company shares and non-environmentally sensitive land may be donated to charity. The argument for making the change has been that, conceptually, there should be no difference, for purposes of tax treatment on gifting, between the donation of shares of publicly traded securities and privately held ones. This conceptual argument broke down somewhat in the discussion of real estate because of the good and obvious reasons to prioritize keeping sensitive lands in the hands of environmental charities over having the property sold and the proceeds donated to charity. Aside from such property, there is merit to the argument that the donation of all real estate or its sale price should be treated equally.

In 2015, the federal government included a vague promise of change to effectively equalize the tax treatment of donations of both private securities with public securities, and regular real estate with

environmental property (hereafter the proposals) (Government of Canada 2015). In so doing, the government created a mechanism to shelter some amount of capital gain from the sale of private company shares and real estate. The amount of the sheltered gain was to be proportionate to the total amount of the proceeds of the sale, which were then donated to a registered charity. The technical wording of these initiatives was released after Parliament rose before the 2015 election and, following the election in the fall, the proposals were quietly dropped.

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES (IRIS)

P. Hurteau, « [Légalisation du cannabis : quel modèle retenir?](#) », Septembre 2017, 16 p.

Légalisation du cannabis :
Devrait-on créer une nouvelle société d'État chapeauté par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)?

En avril 2017, le gouvernement fédéral a déposé son projet de loi sur le cannabis récréatif qui prévoit la légalisation de ce produit au Canada dès le 1er juillet 2018. Le gouvernement du Québec a déjà exprimé des craintes quant à certains enjeux de sécurité et de santé publique liés à la légalisation, et il lui incombe maintenant de définir le cadre le plus propice à une distribution sécuritaire de ce nouveau produit. Dans une étude publiée en décembre 2016, l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) a développé un champ d'analyse sur les retombées économiques liées à la légalisation, en plus de souligner les éléments favorisant une distribution du cannabis récréatif par le biais d'une société d'État. Dans la présente note, nous poursuivons ce travail afin de définir le modèle à retenir. En nous basant sur les critères de sécurité et de santé publique qui sont au cœur des discussions et des consultations organisées par Québec, nous départagerons qui, du secteur privé ou d'une société d'État, est le mieux placé pour prendre en main la vente du cannabis.

INSTITUT DU QUÉBEC

J.-G. Côté, J. Nantel et L.-A. Wood, « Rétablir l'équité fiscale : enjeux du commerce électronique et de la fiscalité au Québec », Août 2017, 40 p.

Le modèle de l'OCDE par rapport à la fiscalité du commerce électronique semble être la voie à suivre pour le Québec

Les détaillants et les fournisseurs québécois sont encore peu présents sur le marché du commerce en ligne, qui est contrôlé majoritairement par de grands groupes étrangers. La perception des taxes sur les produits et services vendus en ligne soulève donc une problématique particulière puisque les fournisseurs qui n'ont pas de présence physique au Québec ne sont pas obligés de les percevoir.

En fait, le paiement des taxes sur les produits et services achetés en ligne chez un fournisseur sans présence physique dans la province incombe aux consommateurs, mais naturellement, rares sont ceux qui remplissent volontairement cette obligation. Les revenus de l'État issus des taxes à la consommation commencent à se ressentir des pertes fiscales attribuables à ce commerce. Cette situation fait en sorte que les commerçants québécois se trouvent désavantagés par rapport aux commerçants internationaux qui n'ont pas à facturer les taxes et peuvent afficher de meilleurs prix.

INSTITUT ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL (IÉDM)

P. Boettke et M. Bédard, « Comment encourager l'entrepreneuriat au Canada : les enseignements de l'école autrichienne d'économie », Septembre 2017, 64 p.

L'impôt sur le revenu affaiblit la propriété privée en privant les contribuables d'une part importante de leurs revenus

Tout le monde prétend favoriser l'entrepreneuriat. Pourtant, les politiciens proposent couram-

ment divers programmes en vue d'aider les entrepreneurs alors qu'ils devraient chercher avant tout à supprimer les politiques qui les découragent. En effet, la littérature empirique portant sur les politiques et institutions qui influencent l'entrepreneuriat à travers le monde montre que les politiques interventionnistes lui nuisent. La théorie autrichienne a beaucoup à nous apprendre sur les politiques qui encouragent véritablement l'entrepreneuriat et la création de richesses, et par conséquent comment améliorer les politiques publiques canadiennes.



ÉTATS-UNIS

CONGRESSIONAL BUDGET OFFICE (CBO)

CBO, « An Analysis of Corporate Inversions », 18 septembre 2017, 22 p.

Les stratégies fiscales mises en place pour que des multinationales américaines soit considérées comme entreprises étrangères coûteront 12 milliards de dollars au trésor américain en 2027

U.S. multinational corporations—businesses incorporated and operating in the United States that also maintain operations in other countries—can use a variety of strategies to change how and where their income is taxed. One such strategy is a corporate inversion, which can result in a significant reduction in worldwide tax payments for a company. U.S. companies have engaged in corporate inversions since 1983, and public and government attention to them has varied over the years. Concern grew most recently in 2014 because the group of corporations that announced plans to invert that year included some that were very large: Their combined assets were \$319 billion, more than the combined assets of all of the corporations that had inverted over the previous 30 years.

ROCKEFELLER INSTITUTE OF GOVERNMENT

L. Dadayan et D. Boyd, « [Volatility in State Tax Revenues: Mounting Fiscal Uncertainties](#) », Septembre 2017, 38 p.

Les États dont les revenus dépendent du pétrole continuent de faire face à des défis fiscaux importants

State and local government tax revenues showed relatively strong growth in the first quarter of 2017, compared to the recent past. However, the growth should be viewed with caution as the strong quarter is partially attributable to income tax growth in California and New York, as well as to the shifting of bonus payouts out of 2016 to 2017. The quick changes in revenue growth underline increased volatility and uncertainty in revenue streams. Overall, state governments have been hit harder by slowing tax revenue growth than local governments. Some state and local governments - particularly those that rely heavily on sales taxes or income taxes, as some large cities do - and local governments in oil-producing states are likely to be faring much worse than average.

TAX FOUNDATION

K. Pomerleau, « [Four Plans for Permanent, Pro-Growth Tax Reform in the 115th Congress](#) », 21 septembre 2017, 15 p.

Quatre propositions pour élargir l'assiette fiscale et diminuer les taux marginaux d'imposition

House and Senate Republicans of the 115th Congress and the Trump Administration have put forth several important goals for tax reform in recent months. Their priorities include improving the economic efficiency of the tax code by reducing marginal tax rates and by broadening the tax base, as well as eliminating many of the complex features of the current code to simplify the tax system. In addition, the Trump Administration has also said that tax reform should provide middle class tax relief and not provide a tax cut for top earners. Finally, many lawmakers have expressed

a sense that any reforms to the federal tax code should be permanent.

In addition to these general goals, lawmakers and the administration have floated a number of specific policy objectives. Congressional Republicans and the administration would like to cut the corporate income tax rate to a globally competitive level, while speeding up cost recovery for business investments. Lawmakers have also put forth plans to reduce individual income tax rates, expand the standard deduction, eliminate the Alternative Minimum Tax, and eliminate the estate tax, among other changes.



INTERNATIONAL

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

OCDE, « [Tax Policy Reforms 2017: OECD and Selected Partner Economies](#) », 12 septembre 2017, 92 p.

Le ratio moyen taxes/PIB des pays de l'OCDE est le plus élevé depuis le milieu des années 60

This report is the second edition of Tax Policy Reforms: OECD and Selected Partner Economies, which is an annual publication that provides comparative information on tax reforms across countries and tracks tax policy developments over time.

This year's report covers the tax reforms that were implemented, legislated or announced in 2016. Two non-OECD countries, Argentina and South Africa, have been included in this year's edition, in an effort to progressively expand the scope of the publication to key partner economies. Monitoring tax policy reforms and understanding the context in which they were undertaken is crucial to informing tax policy discussions and to supporting governments in the assessment and design of tax reforms.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

A. Milanez, « [Legal Tax Liability, Legal Remittance Responsibility and Tax Incidence: Three Dimensions of Business Taxation](#) », 18 septembre 2017, 77 p.

Deux indicateurs pour mesurer la contribution des entreprises au système fiscal en tant qu'agents chargés de la retenue et du versement de l'impôt

This paper examines the role of businesses in the tax system. In addition to being taxed directly, businesses act as withholding agents and remitters of tax on behalf of others. Yet the share of tax revenue that businesses remit to governments outside of direct tax liabilities is under-studied. This paper develops two measures of the contribution of businesses to the tax system and applies both these measures for 24 OECD countries. The results show that businesses play an important role in the tax system, both as taxpayers and as remitters of tax. However, care should be taken in interpreting any measure of the business tax burden, which must be understood against the backdrop of economic incidence. This paper highlights that the economic incidence, or burden, of a tax is not necessarily borne by the person on whom the tax is imposed under legal statute, but may be passed on to others in the economy, whether it be owners of capital, workers or consumers.

Équipe de rédaction

Recherche et sélection des articles :
Fanny Panneton, Francis Brault, Francis Landry, Josué Bosiakali et Karman Kong

Coordination, édition et révision :
Tommy Gagné-Dubé

<http://cftp.recherche.usherbrooke.ca/>

**Pour vous abonner gratuitement
au Bulletin de veille et aux
publications de la Chaire :**
cftp.eg@USherbrooke.ca